

Conseil de quartier

« Les Etines – les Guérins »

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2021

Présents : Mme CREUZET (Maire), M. MARDEUIL (1^{er} adjoint), M. LAFOND (président du conseil de quartier), M. ROCHE (vice-président du conseil de quartier), M. DECHAVANNE, Mme DEVEAUX, Mme GENDRAT, Mme PEJOUX, M. LEVERGNE - M. DABOUSSY (principal du collège des Etines), M. POUXE (cabinet du Maire), Mme LESCIÉUX (responsable de la direction générale)

Madame le Maire, M. Lafond et M. Roche accueillent l'assemblée et remercient les personnes de leur présence à cette séance plénière du conseil de quartier des Etines-Guérins. Madame le Maire remercie le public nombreux, signe de l'intérêt citoyen pour cette démarche.

M. Daboussy, principal du collège des Etines, a tenu à assister à cette séance pour renforcer les liens entre son établissement et le quartier. Il reconnaît qu'avec 570 élèves, la présence d'un collège est une contrainte importante dans un quartier. Il rappelle que l'éducation à la citoyenneté fait partie des missions d'un collège : la mise en place récente d'un conseil municipal des jeunes fait partie des actions menées en ce sens. Il transmet donc le souhait de la communauté éducative du collège d'être partie prenante des projets du quartier. Le collège sera ouvert à toute proposition et projet de lien entre les habitants et les élèves.

Il termine en évoquant l'idée de création d'un potager sur un espace vert inutilisé dans l'enceinte du collège, en relation avec les habitants du quartier pour prendre le relais de son entretien et de sa récolte durant les vacances scolaires.

1/ retour sur l'avancement des dossiers évoqués lors de la séance plénière du 24 avril

- projet de rénovation du complexe sportif des Etines : le programmiste a rencontré les différents utilisateurs du complexe existant et a travaillé sur des premiers scénarios. Une réunion de présentation du programme est prévue en janvier.

- déploiement de la vidéo protection : les caméras prévues ont été installées et mises en fonctionnement. Le réseau de vidéo protection est raccordé au centre de visionnage de la ville de Roanne. Le système est opérationnel, il permettra bientôt de mettre en place la vidéo verbalisation sur les infractions et les sites décidés en conseil municipal. Madame le Maire précise qu'un contrat de police intégrée est signé avec la ville de Roanne pour renforcer le lien avec la police municipale.

2/ suivi des travaux de voirie

M. Mardeuil rappelle la rue Adrienne Picard réalisée en 2020 et présente les travaux de voirie réalisés par la commune dans le quartier des Etines-Guérins en 2021 :

- 18 Boulevard Charles de Gaulle : réfection de l'accès d'une entreprise - 5 580 € TTC

- rue Abbé Prajoux : réfection voirie et trottoirs - 115 000 € TTC

Des travaux non prévus ont également été ajoutés pour reprendre le parking des algecos du lycée.

Madame le Maire insiste sur l'effort conséquent à fournir par la commune pour la rénovation de sa voirie complète : un programme de travaux de 400 000€ par an sur la commune sera déployé en ce sens durant tout le mandat.

3/ retour sur les travaux des commissions

COMMISSION VOIRIE ET SECURITE

rues Abbé Prajoux et Jean Moulin	Test de mise en sens unique et test de stationnement et chicanes - information des riverains	avis favorable : réalisation en 2022
Boulevard des Etines	Etude aménagement pour réduction de la vitesse	Avis favorable : mise en place de contrôles policiers de la vitesse et réflexion à mener en 2022 avec l'itinéraire cyclable de Roannais Agglomération
7 boulevard Charles Gallet	Pose d'îlots maçonnés pour sécuriser entrée d'un garage	Réflexion à mener après la fin des travaux du restaurant scolaire
Boulevard Charles Gallet	renforcement des contrôles de police pour le stationnement pendant les heures de pointe	Avis favorable : demande transmise à la police municipale
Avenue de la République	bouton piéton du feu tricolore inopérant	demande de contrôle au gestionnaire
Sentier piéton Jean Moulin	ajout de gravier gore dans le sentier piéton	Avis favorable : intervention programmée fin 2021

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Quartier des Etines	définition d'un plan vélo : itinéraires et aménagements	Avis favorable : lancement de l'étude en 2022
Boulevard Charles Gallet	Demande d'habillage des conteneurs d'ordures ménagères	vérification du service compétent et consultation d'Alliade Habitat
Boulevard Charles Gallet	Changement d'emplacement des conteneurs de poubelles de tri	Réflexion à mener avec Roannais Agglomération après la fin des travaux du restaurant scolaire
Quartier des Etines	Patrouilles des policiers et verbalisations pour les déjections canines	Avis favorable : demande transmise à la police municipale
Square des Etines	Installation de jeux supplémentaires	Avis favorable : étude à lancer par les services pour validation en bureau municipal

3/ questions diverses

- Il est évoqué l'absence de lieux d'accueil entre midi et deux pour les collégiens et lycéens ; les jeunes désœuvrés et ne savent pas où aller. M. Daboussy rappelle que les collégiens demi-pensionnaires ne sortent pas de l'établissement, et que peu d'externes rentrent manger chez eux. La fréquentation des extérieurs est faite principalement par les lycéens, notamment les personnes qui fument. Il rappelle le travail de collaboration mené dans le cadre du Groupe de Prévention Opérationnelle entre le collège, le lycée, la commune et la police.
- il est signalé un problème de dépôts sauvages devant les immeubles des Etines, au local poubelles du 2-4 Margalet.

La prochaine séance plénière du conseil de quartier des Etines Guérins est fixée au mercredi 9 mars 2022 à 18h.